



# MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE RÉINSCRIPTION AUX DISPOSITIFS PÉRISCOLAIRES 2024/2025

Les inscriptions aux dispositifs périscolaires sont possibles tout au long de l'année. Pour inscrire votre enfant dès la **première semaine de la rentrée du 02/09 au 06/09** il vous faudra avoir complété et retourné le dossier avant le **16 août 2024 dernier délais**.

Les inscriptions 2024/2025 sont ouvertes du **jeudi 02 mai au vendredi 16 août 2024**

👉 **Pour une utilisation des dispositifs dès la première semaine de la rentrée**

## Pour les inscriptions ou réinscriptions :

- Télécharger le dossier sur le site de la Ville ([www.eybens.fr](http://www.eybens.fr) ou <https://portail-eybens.ciril.net/documents>) ou le retirer en Mairie au service éducation
- Remplir et signer le dossier et préparer les pièces justificatives (\*liste ci-dessous)

Le dossier complet doit parvenir au service éducation avant **le 16 août 2024 dernier délais pour prendre effet dès la première semaine de la rentrée**. **Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.**

### **1/ Version papier - transmettre le dossier complet (Dossier d'inscription rempli et signé + scan ou photocopies des pièces justificatives) :**

- Par mail au service éducation : [espace-famille@eybens.fr](mailto:espace-famille@eybens.fr)
- Par courrier à l'attention du service éducation
- Directement au service éducation

### **2/ Par le Kiosque Famille :**

- En vous connectant sur votre compte famille avec votre identifiant
- En téléchargeant les formulaires : fiche d'inscription, fiche sanitaire, autorisations, ressources et règlement intérieur, renseignés, datés et signés et en insérant vos pièces justificatives.

### **\*Liste des pièces obligatoires à fournir**

- ▶ **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance loyer, factures gaz, électricité, box internet...). En cas d'hébergement, une attestation sur l'honneur de l'hébergeant, un justificatif de domicile de moins de 3 mois à son nom ainsi que la copie de sa pièce d'identité.
- ▶ **L'attestation CAF de moins de 3 mois** (*devra être actualisée au mois de janvier de l'année suivante*) et l'autorisation de consultation de votre compte CAF remplie et signée **OU** à défaut votre dernier avis d'imposition de l'année N-1 sur les revenus N-2 (2022).
- ▶ **La photocopie du carnet de santé** (vaccination DT POLIO à jour pour les maternelles et les élémentaires). Pour les enfants nés en 2018 les 11 vaccins sont obligatoires : DTP, l'Haemophilus influenzae B, la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C, le pneumocoque.
- ▶ **L'attestation d'assurance extra-scolaire 2024/2025**
- ▶ **La copie de la pièce d'identité (recto) des responsables légaux**
- ▶ **Les 4 formulaires complétés et signés « Fiche d'inscription », « Fiche sanitaire », « Autorisations » et « Ressources »**

#### **Contacts :**

Restauration scolaire : 04 76 60 76 26

Accueil périscolaire : 04 56 58 96 15

Ouverture au public du lundi au vendredi : le matin de 8h30 à 12h15

L'après-midi sur RDV